

Bourg en Lavaux, le 25 juin 2020

Interpellation concernant les Eco-points et déchets ménagers

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs de la Municipalité,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Permettez-moi de prendre la parole pour signaler un problème récurrent dans les différents points de collecte des déchets ménagers de notre commune.

Régulièrement on peut constater que des habitants de la commune, du moins je l'espère, se permettent de déposer leurs déchets le dimanche dans les containers ou à côté si ceux-ci sont fermés. En théorie les cartons qui sont encombrants devraient être déposés à la déchèterie communale et les sacs à ordures la veille du ramassage.

D'autre part pour les personnes vivant à l'abord de ses points de collecte, ils subissent déjà des nuisances par le trafic des véhicules en temps réel et ceci encore le dimanche. Nous nous trouvons face à de l'incivilité et à un manque de respect envers la société, pire encore ces personnes sont en infraction au règlement communal qui l'interdit strictement.

Nous habitons un beau canton et avons le privilège d'être dans une extraordinaire région pleine de beauté qui attire passablement de promeneurs ou de touristes. Ceci donne une image négative de notre commune et les personnes qui passent devant ses points de collecte ne devraient pas être confrontés à cette dégradation.

Par la présente interpellation, nous demandons à la Municipalité :

- d'établir un premier bilan qualitatif et quantitatif suite à l'installation de ces éco points, notamment éco-points plein, horaires définis (sont-ils adaptés), heures passées par la voirie à cause des incivilités, etc
- de trouver une solution aux problématiques citées dans ce texte
- de prendre les dispositions nécessaires afin de pallier à celles-ci
- de rappeler le règlement communal aux habitants par lettre et par l'intermédiaire d'une communication dans le Courrier.

Pour la séance du Conseil Communal du 29 juin 2020 avec le soutien de

Jacques Joly

Florence Gross

Emmanuel Hug

Laurent Berthet

Mathieu Cardinaux